



DOSSIER DE PRESSE

**SIGNATURE DES CONVENTIONS REGIONALES
POUR LES PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
[PEAC] 2015-2016
EN
POITOU-CHARENTES**

16 décembre 2015 - Préfecture de Poitiers - Salon de l'impératrice

Contact :

Direction régionale des affaires culturelles - 102 Grand' Rue - BP 553 - 86020 Poitiers - Tél. : 05 49 36 30 54

Service communication - Rectorat de l'académie de Poitiers - 22 rue Guillaume VII le Troubadour – 86000 Poitiers – Tél. : 05 16 52 63 52 / 05 16 52 67 74

SOMMAIRE

Présentation des politiques territoriales d'un Parcours d'éducation artistique et culturelle [PEAC]

Cartographie des PEAC en Poitou-Charentes

Fiches Projets des 9 PEAC Poitou-Charentes 2015-2016

- **Charente**
CDC 4B
CDC Vallée de l'Echelle
- **Charente-Maritime**
Ville La Rochelle
CA de Saintes
CDC des Vals de Saintonge
- **Deux-Sèvres**
CA Bressuirais
- **Vienne**
CDC Mélusin
Ville de Poitiers
CDC Vouglaisien

Présentation des politiques territoriales d'un Projet d'éducation artistique et culturelle [PEAC]

L'État, à travers l'action de la DRAC, a pris une orientation forte de soutien aux politiques territoriales en 2013, en inscrivant son action dans la priorité nationale qu'est l'Éducation artistique et culturelle. Le plan national porté par le Ministère de la Culture et de la communication et les mesures nouvelles dégagées ont permis le développement des contrats territoriaux en partenariat étroit avec le Ministère de l'Éducation nationale. La circulaire interministérielle de mai 2013 constitue le fondement de cette politique déclinée dans notre région sous la forme de conventions pour la mise en oeuvre du Parcours d'éducation artistique et culturelle.

Dès 2010, les Contrats locaux d'éducation artistique (CLEA) ont apporté la preuve qu'une organisation territoriale de l'éducation artistique et culturelle garantissait, par une action et des objectifs partagés, l'équité et la qualité des projets sur un territoire. Les politiques territoriales ont en effet l'avantage de confier le pilotage et la mise en oeuvre des projets aux territoires, le plus souvent communautés de communes ou agglomérations. Les objectifs et orientations sont alors définis entre tous les acteurs, le territoire en premier lieu, mais aussi l'éducation nationale, premier partenaire, les acteurs culturels et sociaux du territoire, et les autres services de l'État concernés, qu'il s'agisse de la DRAAF, de la DDCS ou d'autres encore selon la configuration établie autour des projets éducatifs et culturels pour la jeunesse. Pour cette raison, aucun PEAC n'est identique à un autre. La clé de sa réussite est l'adaptation du dispositif aux spécificités du territoire.

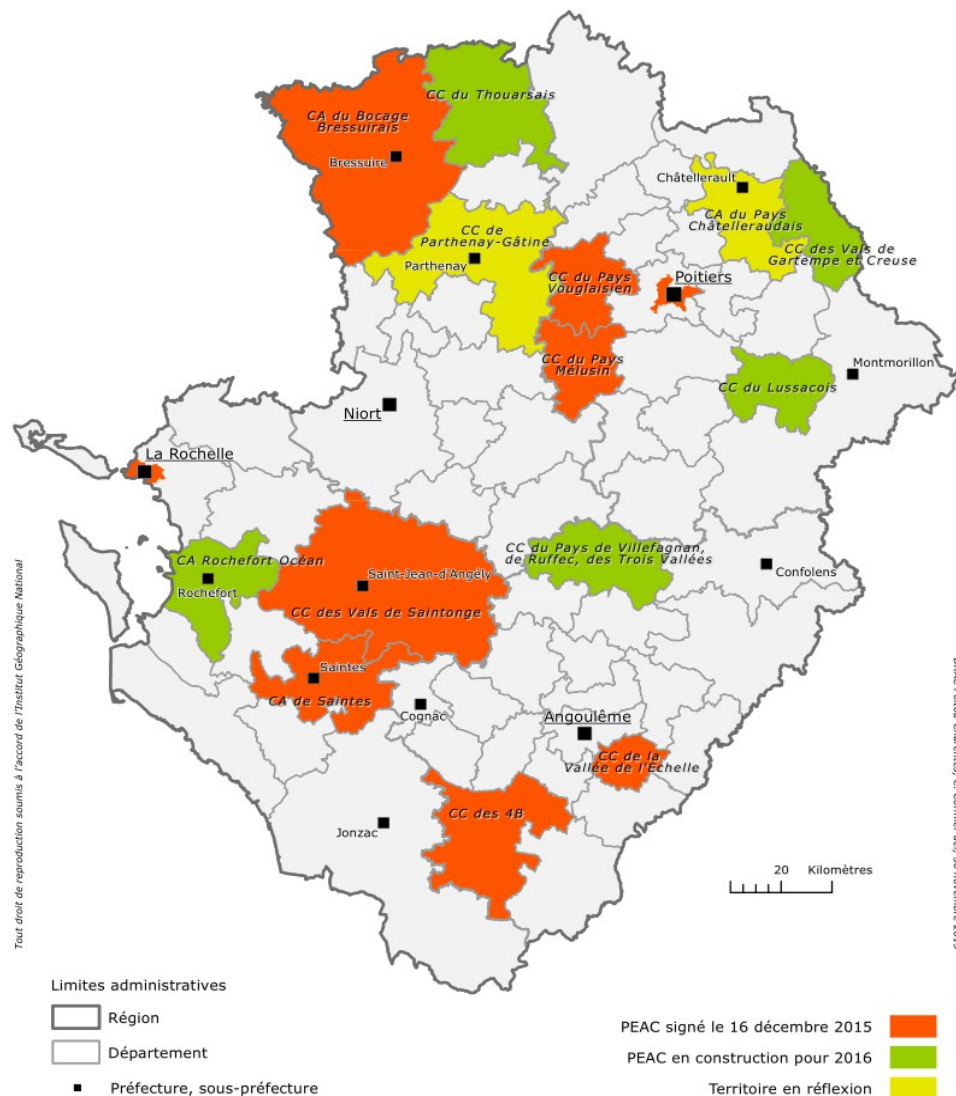
La mise en oeuvre des PEAC, d'abord expérimentale en 2013, s'appuie sur la circulaire interministérielle qui confirme une logique territoriale de l'éducation artistique et culturelle pour le jeune, en prenant en compte ses différents temps de vie, qu'ils soient scolaire, péri-scolaire ou en dehors de l'école. Les PEAC défendent ainsi l'idée d'une éducation artistique et culturelle pour tous et favorisent des actions périphériques aux projets jeunesse, en impliquant les familles et les publics de proximité.

Paradoxalement, la naissance d'un PEAC peut être douloureuse pour un territoire. Si les élus sont très favorables à sa mise en oeuvre, et les institutionnels convaincus, constat est fait que la première année, appelée année de « préfiguration » ou « d'expérimentation » afin d'en atténuer l'impression de lourdeur ou formaliste du dispositif, la première année donc, interroge souvent les acteurs de terrain que sont les enseignants, animateurs ou professionnels de la culture qui s'interrogent sur les engagements attendus.

Cartographie des PEAC en Poitou-Charentes

DRAC Poitou-Charentes

Parcours d'Education Artistique et Culturelle (P E A C)



Données sources 2015 : DRAC Poitou-Charentes

Fiches Projets des 9 PEAC Poitou-Charentes 2015-2016

- Charente

Communauté de communes des 4B Sud Charente

Cette action est motivée par la volonté de sensibiliser les plus jeunes à la culture par la mise en place de dispositifs d'éducation et de sensibilisation dans les domaines des arts de la scène, du patrimoine, de la musique, la littérature, des arts plastiques et du cinéma.

Des parcours éditorialisés.

Au sein de saisons *éditorialisées* défendant un point de vue sur la création artistique contemporaine et présentant la diversité des disciplines, des artistes en résidences longues s'emparent de thématiques liées à l'histoire territoriale et en font les points de départ d'actions pédagogiques qui transcendent les saisons. En parallèle de ce travail, les artistes choisis réalisent des créations artistiques que nous diffusons ensuite dans des conditions professionnelles. Les artistes peuvent être cinéastes, romanciers, comédiens, sculpteurs, danseurs, conteurs...

Patrimoine et création

Les PEAC sur la CdC 4B lie intimement le patrimoine et la création artistique. Au sein des saisons artistiques, une programmation de conférences et d'ateliers en lien avec le patrimoine local. Ainsi, les thématiques dont s'emparent les artistes font l'objet de conférences par des universitaires et des ateliers patrimoine par un médiateur professionnel.

Les parcours sont menés sur les différents temps de l'enfant dans les structures culturelles : théâtre, salle de musiques actuelles, espace d'art contemporain, médiathèque, cinéma, conservatoire de musique.

Dans les classes

Des artistes réalisent 100h d'ateliers dans 4 à 6 classes sur l'ensemble de l'année. Un travail est mené entre l'enseignant et l'artiste en amont afin que l'apport de l'artiste soit pertinent. Dans chaque classe où l'artiste intervient, une médiatrice du patrimoine vient apporter un savoir historique sur ce thème. Plusieurs *représentations scolaires* sont organisées par saison.

Hors des classes

De nombreux spectacles, expositions, conférences, ateliers sont organisés hors temps scolaires. Une tarification spécifique est alors mise en place pour les familles.

Chiffres clés :

33 écoles, 1 500 élèves dans la communauté de communes

Au total, 7000 enfants touchés par l'ensemble des actions depuis 2012 dont 210 heures d'ateliers rien que pour l'année 2014-2015

- Charente
CC Vallée de l'Echelle

Conscients de l'importance de la création dans l'éducation et des manques en milieu péri-urbain, le conseil communautaire de la Vallée de l'Echelle souhaite faire de la culture une marque identitaire de son territoire. Cela s'est déjà affirmé avec la récente ouverture de l'Epiphyte, le pôle artistique de la CdC et se confirme avec la mise en place d'un PEAC sur l'ensemble de ses communes.

Le PEAC y est organisé sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaire pour que toutes les structures éducatives du territoire puissent en bénéficier (nos 9 écoles, le RAM/LAEP, l'ALSH et L'Epiphyte).

Ainsi 1 projet en temps scolaire par école est financé par la CdC et ce dans différentes disciplines artistiques (musique, arts plastiques, danse, écriture, théâtre, multi médias...). Pour qu'une majeure partie des enfants puisse s'inscrire dans ce dispositif, nous faisons également intervenir une fois par semaine dans chaque école et durant toute l'année un artiste lors des TAP. Leurs projets offrent un écho complémentaire aux projets scolaires.

4 cycles d'interventions sont également prévus au RAM/LAEP pour toucher les plus petits, 3 cycles à l'ALSH, ainsi que des stages et masterclasses de création numérique à l'Epiphyte.

En étroite collaboration avec l'inspecteur de l'éducation nationale de notre circonscription et 4 conseillers pédagogiques, nous mettons régulièrement en place des temps de formation à l'éducation et à la pratique artistique pour les enseignants du territoire et les dirigeants des structures éducatives. Deux ont déjà eu lieu depuis la rentrée 2015. En plus de la formation, ces temps de rencontres et d'échanges permettent de forger une complicité entre les différents acteurs du dispositif, ce qui en rend la cohésion plus forte.

Il a été choisi de rallier les différents projets à la thématique de «la marche», initialement pensée pour l'Epiphyte pour cette année 2015-2016. Le choix de ce simple mot ouvre des champs d'expérimentation riches dans tous les domaines de la création et fédère les projets. Une restitution globale est d'ailleurs envisagée pour le mois de juin à l'Epiphyte.

Chiffres clés :

1 projet en temps scolaire par école - 1 intervention en TAP (temps d'activité périscolaire) par semaine et par école toute l'année en cohérence avec le projet scolaire.

73% des enfants scolarisés font les temps d'activités périscolaires et bénéficient d'une action

4 cycles d'interventions au Réseau d'Assistance Maternelle (RAM) /Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

3 cycles d'intervention à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

3 Stages et 3 masterclass à l'Epiphyte

- Charente-Maritime

La Rochelle et son agglomération

L'éducation et l'accès à l'art et à la culture pour le jeune public sont au cœur des réflexions menées cette année par la Ville de La Rochelle dans le cadre des Assises de la Culture. Cet axe de développement culturel est ancré dans notre action et représente une mission prioritaire favorisant l'éveil culturel et la réussite éducative.

La Ville de La Rochelle s'est lancée dans une politique ambitieuse pour l'enfance et la jeunesse afin de permettre l'accès aux pratiques artistiques et culturelles à tous.

Les parcours expérimentés en 2014-2015 ont porté leurs fruits : les enseignants se sont emparés des démarches de projet tout comme les acteurs culturels du territoire. Les enfants ont intégré les propositions artistiques et ont découvert des espaces culturels, qui leur sont devenus familiers.

Aujourd'hui, la Ville de La Rochelle va plus loin en portant une dynamique culturelle avec des communes de la Communauté d'Agglomération volontaires ; en misant sur cette expérimentation comme le début d'une collaboration intercommunale en matière d'éducation artistique et culturelle. 5 communes volontaires expérimentent le dispositif : Saint-Xandre, Périgny, Lagord, Clavette et Aytré.

- **une offre plus diversifiée** et, notamment, la mise en place d'une résidence d'artiste dans le quartier de Villeneuve-les-Salines et des parcours en nombre sur les quartiers prioritaires. Le temps extra-scolaire sera aussi au cœur de nos actions pour aller à la rencontre du jeune public, sur tous les temps de vie de l'enfant.

- Les parcours impliquent de nombreux partenaires culturels, de nombreux réseaux complémentaires de l'enseignement public et, bien entendu, des artistes que la Ville de La Rochelle continuera à valoriser.

Dans les classes :

41 parcours

1 résidence d'artiste

54 classes investies de la Moyenne section jusqu'en 3^{ème}, soit 1245 enfants et jeunes.

Hors des classes :

6 parcours proposés pour les centres de loisirs et centres socioculturels.

1 résidence d'artiste en création

+ Formation destinées aux animateurs

10 groupes investis dans le hors temps-scolaire soit 106 enfants et jeunes.

Chiffres clés :

1351 enfants et jeunes concernés / Budget total : 52 115€

- Charente-Maritime

Saintes et la CA de Saintes

Saintes et sa communauté d'agglomération comptent sur son territoire (36 communes pour 60000 habitants) de très nombreux équipements culturels : théâtre, musées, conservatoire, médiathèques, centre culturel de rencontres Abbaye aux Dames – cité musicale, label ville d'art et d'histoire

Le PEAC est mis en place depuis 2013 et propose des actions qualitatives notamment autour du patrimoine. La Ville de Saintes avait déjà amorcé une réflexion sur le parcours culturel du jeune en temps scolaire, l'organisation du PEAC a pu consolider le travail entrepris.

Objectifs du PEAC :

- contribuer à la structuration des propositions de parcours sur le territoire
- identifier les porteurs de projets qui maillent le territoire afin d'évaluer leur champ d'action auprès du jeune public de l'agglomération.
- structurer les propositions des artistes en lien avec les projets
- faire participer un maximum d'enfants de ce dispositif
- articuler les différents temps de pratique en temps et hors temps scolaire,
- former les enseignants aux pratiques artistiques – associer les acteurs de la petite enfance les médiateurs à ces démarches
- diversifier les thématiques et les pratiques innovantes
- permettre la transversalité
- faire de la culture une marque identitaire du territoire.

Les parcours pour l'année 2015-2016

Parcours arts plastiques/création 366 enfants

Parcours arts du cirque 306 enfants

Parcours blog patrimoine/vidéo/blog 27 enfants

Parcours danse /éveil corporel 131 enfants

Parcours littérature 27 enfants

Parcours Danse-résidence 160 enfants

Parcours théâtre 70 enfants

Parcours marionnettes/arts plastiques :80

Quelques supports réalisés constituent des ressources importantes : un livre avec l'illustrateur Luc Turlan, -une vidéo d'interview des enfants sur le peintre Geoffroy , un film intitulé les enfants de l'Aqueduc, des vidéos supports pour l'action marionnettes

Chiffres clés :

1167 enfants concernés par un parcours en 2015-2016

21 communes participantes dont 8 RPI (regroupement pédagogique intercommunal)

- Charente-Maritime

CDC des Vals de Saintonge

Le PEAC des Vals de Saintonge fait suite à un CLEA (contrat local d'éducation artistique) déployé de 2012 à 2015 et s'inscrit dans une véritable continuité. Une dynamique de partenariat s'est installée sur le territoire et a permis l'émergence de projets novateurs. Le PEAC propose une architecture multiple : des résidences d'artiste portées par les collectivités signataires (communauté de communes des Vals de Saintonge et Ville de Saint-Jean-d'Angély).

Suite à l'appel à projet ouvert aux divers porteurs de projets culturels et éducatifs du territoire (associations, collectivités, établissements scolaires, privés, etc.), la CDC des Vals de Saintonge a construit un projet structurant porté par les établissements culturels de la ville de Saint-Jean-d'Angély (musée et médiathèque).

La Commission Territoriale pour l'Education Artistique et Culturelle (CTEAC) du 2 octobre 2015 a décidé de privilégier 3 esthétiques artistiques au sein de l'appel à projet : l'art vivant ; le livre et la lecture ; le numérique.

Un outil au service des habitants

Si un certain nombre d'action sont portées par les collectivités signataires afin de garantir un socle d'intervention minimum sur le territoire, le volet « appel à projet » vise à permettre l'émergence de projets singuliers émanant directement des acteurs de terrain. Le dispositif répond ainsi de manière pragmatique aux besoins locaux.

Une particularité administrative qui a fait ses preuves

La particularité de ce PEAC est la coordination partagée, tant politique que technique, entre la Ville de Saint-Jean-d'Angély et la Communauté de communes des Vals de Saintonge pour notamment une meilleure articulation entre l'ensemble du territoire et les établissements culturels professionnels de la Ville centre.

Chiffres clés :

Nombre de jeunes touchés par notre PEAC : 600

Nombre d'établissement scolaires concernés : 16 (9 écoles primaires et 7 collèges)

Nombre de structures éducatives : 5 (un centre de loisir, une association local jeunes, un foyer jeune travailleur, 2 associations socio-culturelles)

- Deux-Sèvres
CA Bressuirais

A travers ses trois services culturels (Scènes de Territoire, Conservatoire de Musique, Réseau de Lecture Publique), la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais mène une politique culturelle forte à destination du jeune public à l'échelle de son territoire, regroupant 44 communes.

En 2014, dans la continuité du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA), la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Poitou-Charentes poursuit son engagement auprès de la collectivité et au côté de Direction Départementale de l'Education Nationale dans la mise en œuvre des Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC).

Les trois services de l'agglomération s'appuient ainsi sur le dispositif PEAC afin de développer un projet commun et transversal d'éducation artistique et culturelle. L'enjeu est d'associer le livre au travail mené jusqu'alors autour de la danse et la musique.

L'objectif : offrir une réelle équité quant à l'accès aux pratiques culturelles :

- Organiser le rapport direct aux œuvres par des représentations de spectacles, de concerts, de visites patrimoniales, de lectures...
- Favoriser la connaissance autour de l'œuvre par des conférences, répétitions publiques...
- Favoriser la pratique effective dans le cadre d'ateliers.

Ces 3 leviers montrent qu'il s'agit d'une mission partagée qui mobilise des ressources diverses : enseignants, éducateurs, acteurs culturels, artistes, intervenants extérieurs... Elle relève d'une logique partenariale pour valoriser les initiatives existantes, créer des synergies entre elles et ainsi gagner en cohérence et en efficacité.

Le thème commun « Les Cultures Urbaines » pour 2015-2016 sera décliné autour de 4 entrées différentes :

- Le hip hop : Compagnie Chute Libre
- La BD : David Augereau
- Slam : Da Gobleen (Vincent Le Bourhis)
- Le Graff : Le 4ème mur

Le 9 décembre prochain marquera le début du projet 2015-2016 lors de la formation des enseignants avec les équipes artistiques.

Chiffres clés :

1012 élèves ont bénéficié du CLEA de 2011 à 2014

655 enfants participent au PEAC depuis 2014

- Vienne

CDC Mélu

La Communauté de communes du Pays Mélu

La Communauté de communes du Pays Mélu a répondu au dispositif Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) initié par les Ministères de la Culture et de l'Éducation, car elle bénéficie d'un existant relativement riche d'un point de vue éducatif et culturel.

Territoire en expérimentation dans la mise en place du dispositif PEAC sur l'année 2014-2015 auprès de la DRAC et du Rectorat, la communauté de communes a bénéficié et continue de bénéficier du soutien et de l'implication de la DRAAF/Rurart.

Le dispositif global, intitulé « Spray, diffuseur de culture en pays mélu

15 parcours, dont un extrascolaire ont été définis en partenariat avec les établissements scolaires et le centre de loisirs en prenant appui sur l'existant et en y apportant une valeur ajoutée.

Les parcours ont été répartis selon 6 thématiques : La petite Flûte Enchantée & ses petits papiers, Fais-le toi-même (Croqu'Soleil), Culture africaine, Art & Nature, Autour des jardins, Portrait à charge (collège).

L'existant et la complémentarité ont constitué une base de travail et ont permis d'élaborer les parcours d'éducation artistique et culturelle dans une démarche ascendante et partenariale, mais également de décliner des sessions de formation en cohérence avec les projets menés.

En dehors de l'immersion des artistes dans le territoire, la résidence d'artistes a permis un travail commun entre plusieurs structures issues de différents domaines : social, éducatif et culturel.

Chiffres clés :

Nombre de jeunes touchés par le PEAC en 2015-2016 : 500 jeunes environ

Nombre d'établissements scolaires concernés

12 écoles + 1 collège + 1 lycée soit 14 établissements scolaires

Nombre de structures éducatives, médicales sociales (hors temps scolaire) concernées : 1 centre de loisirs et une association d'insertion (SEI – Solidarité Environnement Insertion)

- Vienne
Ville de Poitiers

Dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT), la Ville de Poitiers a dès 2013 mis en place les premiers Parcours d'Education Artistique et Culturelle qui contribuent à mettre l'art et la culture à portée de tous.

Par ailleurs, la Ville de Poitiers et l'Etat ont signé en avril 2015 un Pacte culture qui réaffirme l'adhésion à des valeurs communes dont le développement d'une formation culturelle de qualité, en particulier dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle.

Pour enrichir ces actions, la Ville de Poitiers, la DRAC et le Rectorat ont lancé un appel à projets pour l'année scolaire 2015-2016, et ont retenu 14 projets labellisés.

Ces parcours allient pratique artistique, découverte des oeuvres et rencontre des artistes dans des domaines aussi variés que le théâtre, la danse, la musique, le cinéma, le design, la lecture ...

Chiffres clés :

Au total, à travers l'ensemble de ces parcours, ce sont plus de 1 500 enfants qui seront touchés dans 25 établissements scolaires se trouvant notamment en quartiers prioritaires.

- Vienne
CDC Vouglaisien

Le Pass'art

Crée en 2013, les PEAC dans le Vouglaisien sont le fruit d'un travail concerté entre les élus des différentes communes, la Communauté de communes, pilote du projet et les institutions référentes, DRAC, Rectorat et Région. Associé à un travail de territoire en direction des artistes intervenants, le dispositif entend réduire les inégalités d'accès à la culture vers les enfants de toutes les communes concernées.

Fort de son succès, les équipes enseignantes sont très impliquées et de plus en plus demandeuses de parcours. L'ouverture du dispositif vers les TAP (temps d'activités périscolaires) a permis d'associer les communes et les animateurs du périscolaire à des projets d'école. Ainsi de véritables PEDT (projet éducatif de territoire) ont pu naître de ces rencontres dans plusieurs communes permettant de dialoguer entre les différents temps de vie de l'enfant.

Depuis les premiers parcours en 2013, plus de **2 000** enfants ont bénéficié d'une sensibilisation à une ou plusieurs pratiques artistiques avec des professionnels, comédiens, illustrateurs, danseurs, plasticiens ...

Dorénavant, ancré dans le territoire vouglaisien, ce dispositif est attendu par les communes et les enseignants, les acteurs éducatifs et culturels qui comptent sur la qualité des propositions offertes et l'efficacité de sa mise en place pour développer leurs projets éducatifs avec une approche artistique.

Chiffres clés :

Depuis 2013, Nombre d'élèves concernés par les PEAC (temps scolaire et TAP)

Primaire 1532 enfants

Secondaire : 366 enfants

Résidence d'artiste : 154 enfants concernés, ainsi qu'un EHPAD

27% du budget de la culture consacré au PEAC